Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

Examen : **BREVET PROFESSIONNEL** Spécialité : **Coiffure - Préparateur en pharmacie – Fleuriste – Restaurant** **Cuisinier – Boucher – Agent technique de prévention et de sécurité**	Session : **Juin 2005**
Épreuve : **Expression française et ouverture sur le monde**	Durée : **3 heures** Coefficient : **3**

CORRIGÉ "LE COMMERCE ÉQUITABLE"

Question I - Documents 1A et 1B : **6 points**

a. **(3 points : 0, 25 par pays bien placé)**

Continent américain	Continent africain	Continent asiatique
Brésil Cuba Bolivie Mexique Nicaragua	Ghana Ethiopie Afrique du Sud	Thaïlande Philippines Skri Lanka Palestine

b. Non, cet article n'est pas respecté puisque les petits producteurs ou artisans des pays pauvres ne peuvent pas vivre du fruit de leur travail. **(2 points)**
Justification **(1 point)** :
- « Avec un dollar de revenu journalier, voire moins, on ne peut pas vivre et faire vivre sa famille dignement. »

Question II - Document 2 **5 points**

a. Description des deux dessins **(3 points)**
- dessin 1 : petits producteurs de pays pauvres vendant à un prix très faible une grosse quantité de café (cf. Vêtements des personnages, aspect des personnages, taille du sac ...)
- dessin 2 : on retrouve l'acheteur représenté sur le premier dessin vendant à une cliente une très petite quantité de café pour la même somme.

b. L'auteur dénonce les profits réalisés par les pays riches au détriment des petits producteurs des pays pauvres, l'inégalité des termes du marché ... **(2 points)**

Question III - Documents 1A et 2 **3 points**

a. Les principaux facteurs qui expliquent les difficultés que connaissent les petits producteurs agricoles ou les artisans des pays pauvres sont :
- les prix très faibles des matières premières agricoles non transformées qu'ils vendent ; **(1,5 points)**
- la mondialisation qui accroît les inégalité mondiales. **(1,5 points)**

Question IV - Document 3 **5 points**

a. Le nom de Max Havelaar est apparu pour la première fois en 1860 **(1 point).**
Il s'agissait du titre d'un roman et, plus particulièrement, du nom du héros qui luttait contre l'oppression des paysans indonésiens par les hollandais, « une sorte de Robin des Bois ». **(1 point)**
On attend une seule des deux réponses.

b. Aujourd'hui ce nom désigne une marque, un label-marque du commerce équitable. **(1 point)**

c. Les expressions suivantes désignent :
- « de l'autre côté de l'Atlantique » : l'Amérique **(1 point)**
- « de ce côté-ci » : l'Europe **(1 point)**

Question V - Documents 1A et 3 **7 points**

Les deux textes évoquent une même solution pour venir en aide aux petits producteurs des pays pauvres.

a. L'expression qui désigne cette solution est « le commerce équitable ». **(2 points)**

b. Les candidats doivent avoir placé :
- 1860 : naissance du héros Max Havelaar ou parution du roman du même nom ;
- 1950 : projet d'Oxfam de vendre de l'artisanant chinois dans ses magasins ;
- 1864 : Oxfam crée la première organisation de commerce équitable ;
- 1967 : création de la première organisation importatrice ;
- 1969 : premier magasin de commerce équitable ;
- 1988 : naissance du label- marque Max Havelaar.

Barème (5 points)
- échelle correcte **(2 points)**
- 6 dates retrouvées : 0,25 par date **(1,5 points)**
- 6 dates correctement placées sur l'axe : 0,25 par date **(1,5 points)**

Question VI - Document 4 **3 points**

a. Les principales différences dans la définition du prix d'un paquet de café selon le système traditionnel et le système Max Havelaar sont :
   - prix du paquet de café plus cher, en moyenne dans le système Max Havelaar
   - pas de fais d'intermédiaire le système Max Havelaar;
   - prix versé aux petits producteurs est plus élevé le système Max Havelaar;
   - droit de label et frais de gestion de coopérative inexistants dans le système traditionnel. **(2 points)**

On attend deux différences : 1 point par différences relevées.

b. Le système Max Havelaar bénéficie donc aux petits producteurs. **(1 point)**

Question VII - Document 5 **3 points**

a. Les principales améliorations que le commerce équitable procure aux petits producteurs sont :
- sociales : amélioration des maisons et instruction des enfants, plus d'hygiène, de soins médicaux ;
- économiques : améliorations des productions grâce aux conseils techniques pour mieux produire, plants plus résistants ;
- écologiques : agriculture durable, respectueuse de l'environnement.

On attend trois éléments de réponse. **(3 points)**

Question VIII **28 points**

Devoir organisé, structuré (présence de paragraphes, de liens logiques entre les paragraphes, conclusion ...) : 3 points
Respect du sujet : solutions pour rendre de commerce plus performant et présence d'une réponse personnelle justifiée (achat d'un produit du commerce équitable et pourquoi) : 2 points
Solutions et arguments clairement énoncés : 14 points
Grammaire et syntaxe » : 6 points
Richesse du vocabulaire : 3 points

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.